



## INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2021-34

### NOMINATION À LA PRÉSIDENTIE DE LA FONDATION SCIENCES PO LYON

**La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques doté d'un statut d'établissement administratif rattaché à une université ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2021 portant nomination d'Hélène SURREL à la direction de l'IEP de Lyon ;

Vu l'avenant 1 à la convention portant création de la Fondation Sciences Po Lyon sous l'égide de la Fondation pour l'université de Lyon en date du 28 juin 2021 ;

#### ARRÊTE

**Article 1er :** M. Renaud PAYRE, professeur de Science Politique, est nommé président de la Fondation Sciences Po Lyon.

**Article 2 :** Cet arrêté s'applique à partir du 5 juillet 2021.

**Article 3 :** La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 2 juillet 2021

La Directrice de l'IEP de Lyon  
  
Hélène SURREL

*1 exemplaire pour l'établissement  
1 exemplaire pour l'intéressé, remis le  
Signature*